

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR ET PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NO 593**



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire du 13 février 2024, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 928 000 \$ POUR
DES TRAVAUX DE PAVAGE DE CHAUSSÉE POUR L'ANNÉE 2024**

Que ce règlement a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) le 18 mars 2024.

Que ce règlement peut être consulté sur le site internet de la Ville au www.ndip.org.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 25 MARS 2024.

A handwritten signature in black ink, reading "Catherine Fortier-Pesant". The signature is fluid and cursive, with a large loop at the end of the last name.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière